

AI Index: PRE 01/188/2008
14 July 2008

Soudan. L'intervention de la Cour pénale internationale constitue une étape importante

Amnesty International a déclaré que l'annonce du procureur de la Cour pénale internationale (CPI), ce lundi 14 juillet, constituait une étape importante dans la responsabilisation des auteurs de violations des droits humains au Soudan. L'organisation réagissait à l'annonce par le procureur de la CPI d'une demande de mandat d'arrêt à l'encontre du président soudanais Omar Hassan Ahmad el Béchir.

Amnesty International a demandé à maintes reprises que les responsables des crimes de droit international commis par toutes les parties au conflit du Darfour soient tenus de rendre des comptes.

L'organisation a appelé le gouvernement du Soudan à veiller à ce que sa réaction n'affecte pas le déploiement de la Mission conjointe des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour (MINUAD). Le gouvernement doit donner l'assurance que la population civile du Darfour continuera de bénéficier de la protection de la MINUAD et de l'aide humanitaire d'urgence.